







Coopération entre le tourisme et l'agriculture en présence de loups

Notions de base, idées et recommandations

1. Introduction

La prochaine saison d'alpage va bientôt débuter. Comme durant l'été 2020, nous espérons que le plus grand nombre d'hôtes se décidera à fréquenter les régions de montagne suisses. Dans le même temps, le nombre de meutes de loups et de loups solitaires augmentent rapidement dans ces régions. De plus en plus d'alpages et d'exploitations agricoles doivent recourir à des mesures de protection des troupeaux, telles que des clôtures anti-loups et des chiens de protection, ce qui peut entraîner des problèmes avec les randonneurs et les vététistes. De plus, lorsque les loups attaquent des troupeaux de bovins, ces derniers deviennent très agressifs. Afin d'éviter des conflits et des accidents qui pourraient nuire à l'image du tourisme et de l'agriculture de montagne, il convient de sensibiliser le public. Ce guide a pour but d'y contribuer.

Ce guide a été élaboré et rédigé par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) et l'Union suisse des paysans (USP), ainsi que par divers acteurs de l'agriculture et du tourisme. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration.

Avec ce guide, nous souhaitons motiver les différents acteurs à prévenir les conflits éventuels par le biais de mesures concrètes. Ce document devrait également contribuer à la diffusion rapide des bonnes idées. Il peut également servir de base pour la communication des recommandations auprès du public. Nous voulons ainsi apporter une contribution au développement futur des régions de montagne.



Thomas Egger

Directeur du SAB – Groupement suisse pour les régions de montagne



Andrea Koch Gérante de la Société suisse d'économie alpestre



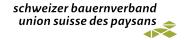
Martin Rufer *Directeur de l'Union suisse des paysans*











2. Situation initiale - nouvelles menaces et conflits

La rapide augmentation du nombre de loups et le changement de comportement des animaux de rente, suite à des attaques, ont surpris de nombreux acteurs. Par conséquent, il existe un grand besoin de clarification sur le thème des grands prédateurs. C'est pourquoi, à l'initiative du SAB, de l'USP et de la SSEA, une plateforme de dialogue, dédié à la «Gestion des pâturages et des grands prédateurs», a été fondée en 2021. Les principaux acteurs issus des cantons, de l'agriculture et du tourisme y sont représentés. Ce guide est la première activité entreprise par cette plateforme de dialogue.

Les régions de montagne sont très appréciées par les touristes et autres randonneurs. Depuis plusieurs années, le tourisme à vélo est en constante augmentation et a atteint de nouveaux records durant l'été 2020, suite à la crise du coronavirus. Dans le même temps, les populations de grands prédateurs se sont développées de manière exponentielle. Cette évolution a surtout lieu dans des zones exploitées par l'agriculture. Les risques de conflits sont donc en constante augmentation. Un important travail de sensibilisation est nécessaire pour éviter les accidents.

Il faut communiquer les solutions, ainsi que les mesures existantes et, si nécessaires, développer de nouvelles approches.

Dans le domaine des chiens de protection, il existe déjà du matériel et des outils fournis par le Programme national de protection des troupeaux. Ces moyens s'adressent aussi bien aux randonneurs, qu'aux cyclistes. Cependant, jusqu'à présent, ces recommandations ont moins atteint les cyclistes. Cela provient notamment du fait que les vététistes ne disposaient pas de structure nationale. Depuis 2019, cette fonction est assurée par IMBA Suisse (www.imbaschweiz.ch).

Il est important que les acteurs de l'agriculture, ainsi que ceux du tourisme, diffusent des informations et utilisent les outils disponibles. Dans les régions où la présence du loup est avérée, il est important que les cantons et les communes planifient les zones de protection des troupeaux, les réseaux cyclables, ainsi que les sentiers de randonnée. Cela peut également inclure la fermeture ou le déplacement préventif de sentiers. Comme base pour la poursuite des travaux visant à minimiser les conflits avec les chiens de protection, le Programme national de protection des troupeaux a également commandé une étude intitulée «Protection des troupeaux avec

des chiens – perception et comportement des sportifs de plein air (randonnée pédestre et VTT)». Les résultats sont disponibles <u>en ligne</u> (http://www.protectiondestroupeaux.ch/fr/planification-et-vulgarisation/projets/studie-hsh-tourismus/).

En ce qui concerne les **troupeaux de bovins**, la sensibilisation aux risques s'est améliorée au cours de ces dernières années. Il existe des outils spécifiquement adaptés aux caractéristiques des troupeaux de vaches allaitantes. Un nouveau phénomène est le changement de comportement des



uanlopezphotography – Freepik.com

bovins, après des attaques de loups. Suite à de telles expériences, les animaux deviennent plus agressifs, plus nerveux et plus imprévisibles. Ces changements de comportement sont actuellement ressentis avant tout par les agriculteurs devant quotidiennement s'occuper de leurs animaux. Les agriculteurs concernés, ainsi que les acteurs touristiques locaux, s'inquiètent quant aux accidents pouvant survenir entre les troupeaux et les randonneurs. Pour cette raison, la fermeture des sentiers de randonnée a été discutée dans la commune de Lumnezia (GR). En particulier, la présence de chiens, lors de randonnées, deviendra de plus en plus problématique.

Un autre problème lié à cette situation est constitué par les aspects **juridiques et ceux découlant de la responsabilité** des propriétaires d'animaux de rente. Pour les éleveurs, cela peut constituer une lourde charge, s'ils doivent théoriquement assumer la responsabilité d'animaux qui, suite aux attaques de loups, présentent un comportement imprévisible. De plus, les cyclistes et les randonneurs ne suivent pas toujours les recommandations, ce qui augmente les risques d'accident. Même s'il y a eu jusqu'à présent que quelques incidents avec des vaches allaitantes, il faut s'attendre à une augmentation des cas, surtout si des mesures de sensibilisation ne sont pas prises pour expliquer les changements

de comportement des animaux de rente. Les conflits avec le bétail pouvant entraîner de graves accidents, il faut s'attendre à une plus grande attention des médias pour ce sujet.

Les **clôtures de protection** contre les loups constituent un problème supplémentaire. De telles clôtures électriques (par exemple une clôture à quatre brins) ne sont pas franchissables par les randonneurs/cyclistes si elles ne comportent pas d'ouvertures prévues à cet effet. L'accès aux pâturages de montagne est donc de plus en plus restreint, en dehors des réseaux officiels. Afin d'assurer la protection des troupeaux contre le loup, les cyclistes et les randonneurs doivent également faire preuve de responsabilité: les portes doivent être refermées après usage et les clôtures ne doivent être endommagées d'aucune façon. Si les cyclistes et les randonneurs s'y tiennent, il est possible de réduire les problèmes pour les propriétaires d'animaux.

La situation actuelle risque d'assombrir fortement **l'image du tourisme et de l'agriculture** au sein des régions de montagne. Les reportages des médias sur les incidents («des vaches

tuent un chien»), ainsi que les expériences négatives vécues par des touristes affectent déjà les destinations concernées. Par exemple, des avertissements ont été publiés sur divers forums de randonnée en ligne, au sujet d'un chien de protection se trouvant près de Schrattenfluh (Sörenberg LU). Ce chien a laissé une impression (négative) durable. Outre le préjudice d'image évident, de nombreux randonneurs ne reviennent plus à cet endroit, suite à de mauvaises expériences, mais sans pour autant les signaler aux acteurs concernés (par exemple, l'organisation touristique ou les agriculteurs). Si le comportement du bétail change après des attaques de loups et conduit à des accidents graves, on peut s'attendre à un fort intérêt médiatique et donc à une perte d'attrait pour les destinations concernées.

La sensibilisation de la population aux effets de la présence accrue du loup, lors des séjours dans des zones de pâturage, est encore quasi inexistante. Il est donc nécessaire d'en informer toutes les parties prenantes, y compris le grand public. Enfin, les touristes, tels que les randonneurs et les cyclistes, sont également concernés par la présence des loups.

3. Les solutions issues de la pratique

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples pratiques, démontrant comment les conflits peuvent être résolus. Nous serions heureux d'obtenir des conseils et idées concernant d'autres bonnes pratiques.











Groupe de travail national consacré aux sentiers traversant des pâturages

Il existe un groupe de travail, comprenant l'USP, Suisse Rando, Vache mère Suisse, SPAA et Protection des troupeaux, qui aborde la question de l'élevage des vaches mères et des randonnées.

Ce groupe a produit différents supports régulièrement mis à jour et distribués via les organisations membres. Ce groupe s'occupe de la situation et des problèmes actuels, de la fonctionnalité des aides et de la création de nouvelles aides.



Flühli-Sörenberg – Groupe de travail, communication et sensibilisation

L'Office du tourisme de Flühli-Sörenberg informe activement sur la problématique pour éviter que des touristes ne soient surpris et fassent de mauvaises expériences. Les activités concrètes sont:

- Evénement public avec table ronde cette dernière était composée de représentants cantonaux, des propriétaires de petits animaux, de l'agriculture et du tourisme. Bonne plateforme pour la sensibilisation.
- Création d'un groupe de travail avec des représentants touristiques, du SPAA, de l'association cantonale d'économie alpestre et des agriculteurs concernés.
- Des recommandations s'adressant aux randonneurs pouvant être confrontés à des vaches allaitantes et à des chiens de protection.
- Attirer l'attention sur la présence des zones comprenant des chiens de protection sur les sites de SuisseMobile et Geomap.admin.
- Les zones où les chiens de protection sont occasionnellement présents sont signalées par un pictogramme figurant sur les cartes panoramiques de randonnée.
- Recommandations et informations sur le site de l'organisation touristique.

Grisons

Le canton des Grisons est actuellement particulièrement touché par la problématique des loups, tant au niveau de leur densité de population que de leur comportement. Dans les Grisons, des recommandations ont donc également été communiquées par rapport au fait de vivre ou de se déplacer sur le territoire des loups. D'une part, il est recommandé de ne pas influencer négativement le comportement des loups. D'autre part, il existe des recommandations se rapportant aux rencontres directes avec le loup.

Le canton des Grisons a également créé un forum cantonal pour l'échange d'informations dédiées aux loups.



Lien vers les documents www.sbv-usp.ch/dialogplattform

> Graubünden (en allemand)

La région touristique de Surselva, qui est fortement concernée, a repris les recommandations du canton et les communique activement.









Signalisation des alpages protégés par des chiens de protection

Les zones dans lesquelles des chiens de protection sont utilisés, figurent sur la carte en ligne de Swisstopo (www.map.geo.admin.ch), ainsi que sur l'application de Swisstopo. Les données sont compilées et validées par le Programme national de protection des troupeaux, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Swisstopo veille à ce que ces informations soient affichées sur une couche séparée. Suisse Rando intègre ces données sur son site. Ces cartes pourraient être facilement intégrée par les organisations touristiques sur leur site web, avec un lien vers les règles de conduites correspondantes à l'intention des cyclistes et des randonneurs.



Lien vers les documents www.sbv-usp.ch/dialogplattform

> Chiens de protection

Planification du dégroupage des zones comprenant des chiens de protection

L'ordonnance fédérale sur la chasse sera modifiée durant l'été 2021. L'ordonnance révisée stipule désormais que les cantons doivent s'efforcer de séparer les chemins de randonnée, des zones de protection des troupeaux, par le biais de planifications. Les mesures de séparation peuvent inclure, par exemple, la fermeture temporaire ou le déplacement permanent des sentiers de randonnée. Il en va de même pour les réseaux cyclables. Dans plusieurs cantons, des sentiers de randonnée ont été fermés, en raison de la présence de loups.

C'est par exemple le cas dans la commune de Lumnezia (GR) et dans la vallée de Turtmann (VS). Avec le nouveau règlement, la planification doit se faire de manière préventive. Pour l'instant, on ne peut pas encore tirer d'enseignements. La mesure peut potentiellement contribuer à détendre la situation, mais elle soulève d'autres questions ; par exemple en ce qui concerne les mesures de remplacement, leur financement, les droits de passage, etc. Toutes ces questions doivent être clarifiées par les cantons et les communes, dans le cadre des planifications correspondantes. Pour cela, il est essentiel d'associer étroitement les différents acteurs concernés (agriculture, sylviculture, tourisme, lignes de transport, etc.).

Exemples de France

La France est confrontée à la présence du loup depuis longtemps. Selon les experts, la situation est compliquée et difficilement gérable. Par conséquent, les projets liés au loup se sont multipliés. Cependant, les zones de pâturage sont en partie moins fréquentées qu'en Suisse. En d'autres termes, la gestion du tourisme n'est pas partout aussi conflictuelle que dans notre pays. Vous trouverez, ci-dessous, une liste de sources d'information:

 Etude indiquant comment les touristes perçoivent les rencontres avec les chiens de protection

- Tableau donnant des recommandations aux vététistes
- Recommandations pour savoir comment se comporter face à un chien de protection
- Isère: carte comprenant les zones de pâturage pour les moutons et les bovins
- Formulaire pour annoncer des incidents entre personnes et chiens de protection



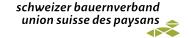
Documents et liens concernant ces exemples sous www.sbv-usp.ch/dialogplattform

> Exemples de France







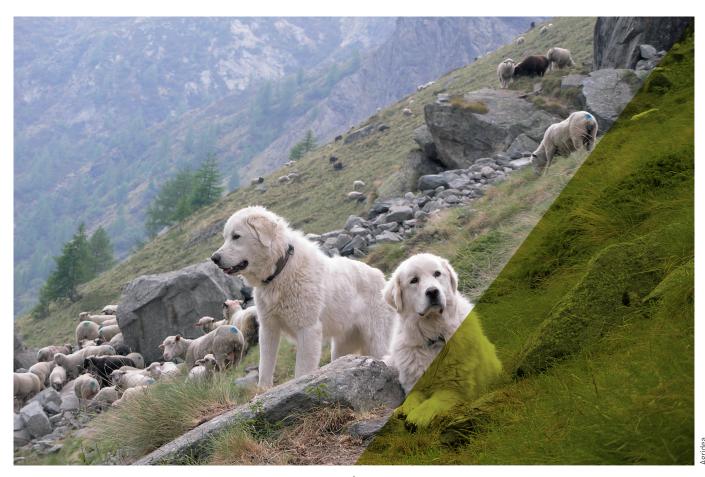


4. Autres idées

Pour les bovins, en particulier, il sera nécessaire d'envisager d'autres idées. Comme ce problème pourrait s'aggraver au cours des prochaines années, les mesures suivantes devraient être examinées.

- Enregistrer les pâturages, les conduites et les points d'eau.
 Examiner l'adaptation des points d'abreuvement, afin que les troupeaux n'aient plus à traverser les sentiers.
- Cartographier les pâturages de vaches allaitantes à proximité desquels les loups sont présents et création d'une couche cartographique similaire aux zones signalant des chiens de protection par Swisstopo.
- Inclure, sur les sites web et sur les applications de tous les prestataires touristiques, des cartes indiquant la présence de chiens de protection, de même que de vaches allaitantes.
- Inclure les prestataires touristiques, dans l'élaboration de concepts de communication; c'est-à-dire les inviter à communiquer les recommandations destinées à leur clientèle, au moyen de dépliants distribués sur place, ou sur leurs sites web, etc.

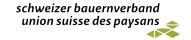
- Campagne de sensibilisation dans un style moderne, notamment via les réseaux sociaux.
- Diffusion des informations au sein des canaux appartenant aux organisations touristiques nationales, (Suisse Tourisme, Car postal, etc.).
- Mesures de sensibilisation, via les organisations membres et leurs canaux, notamment les organisations environnementales, le CAS, les Amis de la Nature, etc.
- Communication via des magazines et des sites spécialisés, par exemple dans le domaine du VTT, de la randonnée, de l'alpinisme, des propriétaires de chiens, etc.
- L'expérience montre que les informations écrites n'ont que peu d'effets (par exemple, les panneaux comprenant du texte). Il convient d'examiner quels canaux et médias peuvent être utilisés pour communiquer, afin d'atteindre au mieux les publics cibles.
- Les informations sur ce sujet doivent être complétées par les coordonnées des personnes de contact.











5. Informations disponibles

Divers acteurs ont déjà développé ou mis à disposition des informations. Comme nous l'avons déjà mentionné, le changement de comportement des bovins suite à des attaques est encore peu documenté.

Chiens de protection des troupeaux

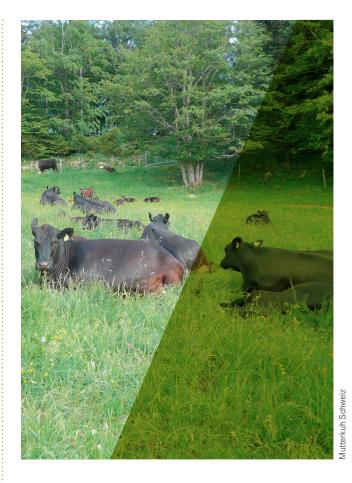
- Brochure sur la gestion des conflits avec les chiens de protection
- Matériel d'information sur les chiens de protection et le tourisme - Protection des troupeaux
- Panneaux d'information avec carte
- https://map.geo.admin.ch couche «Alpages avec chiens de protection», disponible l'application de Suisse Mobile, sous la rubrique «Nature/Paysage».
- Vidéo avec recommandations sur la façon de se comporter avec les chiens de protection
- Vidéo provenant de France avec des explications et des recommandations pour les chiens de protection
- Excursion rencontres sécurisées avec des chiens de protection – Eté 2021 (en allemand) (Agridea)
- Etude du ZHAW: «les chiens de protection des troupeaux et les touristes font plutôt bon ménage. »



Documents et liens à l'adresse suivante: www.sbv-usp.ch/dialogplattform

> Chiens de protection





Vaches allaitantes / bovins

- Documents disponibles sur le site de Vache mère suisse
- Article sur le changement de comportement des bovins en présence de grands prédateurs, avec des sources scientifiques
- Pancartes à placer sur les pâturages
- Sites internet de référence



Documents et liens à l'adresse suivante: www.sbv-usp.ch/dialogplattform

> Vaches mères, bovins

6. Recommandations pratiques

Le potentiel de conflit est probablement encore sous-estimé dans de nombreux endroits. Il faut noter que les touristes pourraient éviter une région, après des rencontres désagréables avec des chiens de protection ou des vaches, sans jamais les communiquer. Il est important d'en tenir compte.

Les défis doivent être relevés à différents niveaux (local, régional, national). En outre, toutes les parties concernées doivent être impliquées autant que possible. L'objectif est d'améliorer la coexistence entre l'agriculture, le tourisme et les loups, notamment pour éviter les accidents. Ainsi, il convient d'agir pour que le tourisme ne soit pas pénalisé et pour réduire les

engagements supplémentaires que doivent fournir les éleveurs. Les frais qui en découlent, doivent être compensées de manière adéquate. Il est également important de disposer d'une structure de gouvernance / organisationnelle claire, tant pour la planification des mesures (prévention) que pour faire face aux incidents. Les règles du jeu doivent être établies avant qu'un événement ne se produise.

	de dialogue	GT natio- nal ran- donnée et pâturages	Agriculture			Tourisme			Admin./politique		Tou- ristes	Autres acteurs
			Org. nat.	Org.	Indiv.	Org. nat.	Org.	Org. locales	Can- tons	Com- munes		
Créer des informations pour les randonneurs / touristes, pouvant être utilisées dans les brochures, les sites web, ainsi que sur les médias sociaux des acteurs touristiques et agricoles. Formuler clairement et simplement les informations. Fournir des renseignements à un stade précoce et les diffuser sous une forme appropriée.	X	X										
Elaborer et communiquer des propositions pour la communication en situation de crise.		X	X			X						
Attirer activement l'attention des acteurs du tourisme et de l'agriculture par rapport aux supports existants (dépliants, panneaux, etc.).	X	X	X			X	X		X			
Créer une procédure claire en matière de communication de crise. Toutes les parties concernées doivent savoir qui communique quoi, etc.			X	Х	X		X	X		X		

	Plate-forme de dialogue nationale (SAB, SSEA, USP, etc.)	GT natio- nal ran- donnée et pâturages	Agriculture			Tourisme			Admin./politique		Tou- ristes	Autres acteurs
			Org. nat.	Org.	Indiv.	Org. nat.	Org. cant.	Org. locales	Can- tons	Com- munes		
Campagne de sensibilisation via les médias, les médias sociaux et les canaux de toutes les parties prenantes avec le message: «La propagation du loup nécessite des ajustements de la part de nous tous» et communication des recommandations correspondantes.	X		X	X		X	X	X				
Mieux communiquer et faire connaître les règles de comportement aux vététistes.	Х	X				X	X	X				Org. de cyclistes (VTT)
Sur les sites web et les apps, faites le lien avec les cartes de Swisstopo avec la «couche de chiens de protection», ainsi qu'avec les recommandations sur le comportement à respecter.					X	X	X	X				
Commander les dépliants existants et les placer dans les offices du tourisme et dans d'autres lieux de contact avec les clients.								X				
Communiquer les informations de manière appropriée à l'intention des hôtes sur les sites web, dans les brochures ou via les médias sociaux.					X	X	X	X				
Impliquer les prestataires touristiques privés afin qu'ils diffusent également l'information.								X				
Planifier la séparation des sentiers de randonnée, des pistes cyclables et des pâturages, avec la participation de toutes les parties prenantes.				X	X		X	X	X	X	X	
S'il n'y a pas d'autres solutions: dévier ou fermer des chemins de ran- donnée à court terme, y compris communication à Swisstopo, etc.					X			X		X		
Utiliser les outils existants de Protection des troupeaux Suisse, de Vache mère suisse et du SPAA.					X							
Marquer les zones comprenant des chiens de protection sur les cartes de Swisstopo et les tenir à jour.					X							

	Plate-forme de dialogue nationale (SAB, SSEA, USP, etc.)	GT natio- nal ran- donnée et pâturages	Agriculture			Tourisme			Admin./politique		Tou- ristes	Autres acteurs
			Org. nat.	Org.	Indiv.	Org. nat.	Org.	Org. locales	Can- tons	Com- munes		
Participer aux cours du SPAA sur les clôtures.					X							
Avant l'introduction de chiens de protection, rechercher le dialogue avec les organisations touristiques locales et régionales et éventuellement avec la commune. Il convient également de prendre contact si le comportement des troupeaux de bovins suscite des inquiétudes.					X							
Utiliser des panneaux et des formulations officiels. Des textes ou des symboles propres peuvent entraîner des problèmes juridiques.					X			X				
Adhérer aux règles de conduite communiquées précédemment.											X	
Avant de partir en excursion, se renseigner sur les zones potentiellement protégées en consultant SuisseMobile ou geomap.admin.											X	Proprié- taires de chiens
Dans les régions où la présence du loup est importante, éviter la proximité des troupeaux de vaches lorsque vous êtes accompagné de chiens; si cela n'est pas possible, les tenir en laisse et faire demi-tour en cas de doute.											X	
Examiner comment l'information est le mieux reçue afin de l'adapter.		X				X						

Certaines de ces recommandations peuvent être appliquées directement, d'autres doivent être discutées à différents niveaux, avant d'être mises en œuvre. Des idées de projets plus élaborées peuvent être reprises ou initiées par les membres de la plateforme de dialogue ou d'autres acteurs. Les recommandations et les idées ont été discutées par la plateforme de dialogue. Elles seront améliorées sur la base des expériences menées au cours de l'été 2021.

7. Contacts pour obtenir des informations / des aides

Groupe national pour les sentiers traversant les pâturages / Suisse Rando

Pietro Cattaneo, responsable de la coordination des sentiers de randonnée, pietro.cattaneo@schweizer-wanderwege.ch, www.schweizer-wanderwege.ch

Protection des troupeaux

Felix Hahn, felix.hahn@agridea.ch, www.protectiondestroupeaux.ch

SPAA

Heinz Feldmann, spécialiste de la sécurité, heinz.feldmann@bul.ch, www.bul.ch

Vache mère Suisse

Ursula Freund, responsable de la communication, ursula.freund@mutterkuh.ch, www.mutterkuh.ch

Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Thomas Egger, directeur, thomas.egger@sab.ch, www.sab.ch

Union suisse des paysans (USP)

Thomas Jäggi, Economie animale thomas.jaeggi@sbv-usp.ch www.sbv-usp.ch

Société suisse d'économie alpestre (SSEA)

Andrea Koch, gérante, info@alpwirtschaft.ch, www.alpwirtschaft.ch









